

Direction du développement et de la coopération DDC

Élan de solidarité pour l'Ukraine: une aide qui répond aux besoins

L'élan de générosité au soutien des Ukrainiennes et des Ukrainiens se manifeste de ville en ville et de canton en canton. Cependant, certaines précautions doivent être respectées afin de garantir que les différentes aides apportées en Ukraine répondent à un réel besoin. Voici un court récapitulatif.

La situation en Ukraine suscite beaucoup d'émotions en Suisse. Depuis le début de la crise, vous êtes nombreux à manifester votre solidarité à travers des initiatives individuelles ou collectives pour venir en aide aux Ukrainiennes et aux Ukrainiens. Des collectes de dons et de matériels voient le jour dans de nombreuses communes et cantons.

La DDC salue toutes ces démarches qui témoignent de la générosité de la population suisse et de son attachement aux valeurs humanitaires. Afin que cet élan de solidarité puisse répondre au mieux aux besoins des populations sur place, la DDC tient à sensibiliser sur les points suivants:

Dons de matériel

La DDC ne peut pas accepter des donations de matériel, ni organiser leur livraison ou financer leur transport. Cela nécessiterait un important travail de tri et de vérification des marchandises qui aurait des conséquences sur ses opérations.

Si vous envisagez d'envoyer du matériel à destination de l'Ukraine ou dans les pays voisins, assurez-vous que ces livraisons correspondent à des besoins avérés. Pour cela, vous pouvez contacter préalablement des organisations locales comme par exemple, les sociétés nationales de la Croix-Rouge. Pour aider les réfugiés ukrainiens qui se trouvent actuellement dans un pays voisin, il est recommandé d'acquérir le matériel directement sur place. Cela a pour avantage de favoriser le marché local et de réduire considérablement l'impact écologique d'un transfert de marchandise depuis la Suisse.

Les hôpitaux et les institutions de santé qui souhaitent faire des dons de matériel médicaux peuvent s'adresser aux cantons qui coordonnent la collecte de ces équipements avec la Centrale d'alarme nationale.

Gardez en outre à l'esprit que la livraison de matériel depuis la Suisse peut poser des défis en termes logistiques et sécuritaires. Ces opérations requièrent aussi des clarifications minutieuses quant à la distribution, ceci pour garantir une égalité de traitement entre les bénéficiaires.

Dons en espèces

La DDC recommande vivement de privilégier des dons en espèces en faveur des organisations humanitaires qui sont engagées sur le terrain, y compris des œuvres d'entraides suisses. La Chaîne du bonheur a également lancé une campagne de collecte de dons (www.bonheur.ch).

Engagement en personne/bénévolat

La DDC déploie uniquement des spécialistes du Corps suisse d'aide humanitaire qui sont formés pour travailler dans les zones de crises. En conséquence, elle ne peut pas accepter les services des particuliers qui voudraient apporter une aide en Ukraine ou dans les pays voisins. Par ailleurs, le DFAE déconseille tout voyage à destination de l'Ukraine, selon ses recommandations publiées sur son site Internet.

Accueil de familles ukrainiennes

Si vous souhaitez offrir une solution d'hébergement privé pour des personnes qui ont fui l'Ukraine, veuillez-vous référer aux informations publiées sur le site Internet du Secrétariat d'État aux migrations (www.sem.admin.ch).